

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 Janvier 2021

Date de convocation : 14 Janvier 2021

Présents : *Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Christian ALBERTIN, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Benjamin CHABERT, David GRAND, Laure ALBERTIN, Mickaël GRAS, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, Marie-Sophie BARBIER, Nathalie DECTOT, Vincent CAILLAT, Guillaume CROIZAT*

Absents :

Approbation du précédent procès-verbal

1. Délibération pour demande de subvention façade et vitraux église :

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à faire des demandes de subvention pour les travaux d'investissement auprès des différents organismes : Département, Etat, Région et Europe : validée à l'unanimité

2. Délibération pour demande de subvention pour l'éclairage public :

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à faire des demandes de subvention pour les travaux d'investissement auprès des différents organismes : Département, Etat, Région et Europe : validée à l'unanimité

3. Délibération pour adhésion au logiciel de dématérialisation des demandes d'urbanisme de la SMVIC :

Les demandes d'urbanisme doivent être dématérialisées, la SMVIC propose donc la mutualisation d'un logiciel de gestion : le conseil approuve l'adhésion à l'unanimité.

4. Délibération pour autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2021 :

Pour pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant que le budget 2021 soit voté, le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le Maire à effectuer ces opérations dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2020. Les travaux concernés porteront sur les bâtiments communaux et la voirie.

5. Délibérations « annule et remplace » de la N° 2020 – 024 pour le lot N° 2 :

La délibération N° 2020 – 024 pour le lot N° 2 portant sur la prévoyance des agents et la participation employeur a été fixée en %, hors il convient de lui attribuer un montant. Le conseil décide d'allouer la somme de 50 € par agents dans la limite de l'option de base + option N°1, sachant que le montant de la participation employeur ne pourra excéder le montant de la cotisation de base + option 1. Les options 2 et 3 restent donc au choix et à la charge de l'agent.

6. Créer une commission pour la gestion du PLUI

Il existe actuellement une commission Urbanisme dédiée à la gestion des demandes d'urbanismes courantes. M. Le Maire propose de créer une commission exclusivement dédiée à la mise en place du PLUI avec la Communauté de Commune. Mickaël, Guillaume, David, Annie, René, Jean-Noël et Christian se proposent pour assister le Maire et suivre la mise en place du PLUI

7. Information sur la convention de cession gratuite des bornes de recharge vélo de la SMVIC :

La SMVIC cède les bornes de recharge vélo à la commune qui doit maintenant assurer la gestion et la maintenance du matériel. Il convient de se renseigner auprès des assurances pour que le matériel soit couvert contre le vandalisme ou tout autre dommage.

8. Point sur les commissions de la SMVIC

Plusieurs commissions ont eu lieu en visioconférence : la commission transition énergétique, la commission PLUI, la commission enfance et jeunesse concernant le Portail Famille (travail sur l'appel d'offre et le cahier des charges pour le nouveau logiciel puisque l'ancien arrive à terme), la commission sur la mutualisation des différents services et la commission économie.

L'entreprise AMB Rousset ayant fait part de son intention de rester implantée sur Beaulieu, les conseillers souhaiteraient qu'une étude soit réalisée afin d'aménager la route et faciliter la circulation.

9. Urbanisme :

Déclaration Préalables :

- **M. DUMAS Marc :** **Construction d'une vérandas de 18 m² - Acceptée**
Parcelle B 1055 – Chemin de Trelin
- **M. DUMAS Marc :** **Modification de la toiture de la grange avec mise au niveau de la maison et toiture à 3 pans - Acceptée**
Parcelle B 1055 – Chemin de Trelin
- **M. ESCOFFIER Alexandre :** **Pose d'environ 430 m² de panneaux photovoltaïques – Acceptée**
Parcelles B 844 et B 323 – Buisson rond

10. Questions Diverses :

- Visite d'entretien annuel du clocher de l'église : après étude, le contrat va être dénoncé.
- Le SDIS a effectué la visite annuelle pour la sécurité de la salle des fêtes : visite conforme, il conviendra juste d'installer 2 fermes portes
- Il existe une radio Sud-Grésivaudan, subventionnée par la SMVIC à hauteur de 2000 € sur 2020.
- Patrimoine et SMVIC : 3 maisons à Beaulieu ont été recensées comme ayant un intérêt patrimonial, on peut aussi suggérer les 2 lavoirs
- Jeudi matin la commission travaux ira visiter les ouvrages réalisés par l'un des prestataires pour la façade de l'église.

Séance levée à 20H

